



BAREME HONORAIRES LOCATION ***

BAREME D'HONORAIRES TRANSACTION

Locaux à usage d'habitation / terrains / Locaux commerciaux

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC *
Inférieur à 110 000€	Forfait 7 000€ *
De 110 001€ à 450 000€	6% *
Au delà de 450 001€	5% *
Programme neuf	5% *

* Pourcentage, forfait et tranches non cumulatives

* TVA au taux en vigueur de 20% incluse

* Perception minimum 5 000€ TTC

LOCATION	HONORAIRES TTC
Biens à usage d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5) Entremise et négociation, rédaction du bail **	7€ TTC/M ² charge du bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail**	7€ TTC/M ² charge du locataire
Etat des lieux location nue **	2€ TTC/M ² charge du bailleur 2€ TTC/M ² charge du locataire
Etat des lieux location meublée **	3€ TTC/M ² charge du bailleur 3€ TTC/M ² charge du locataire

** Le montant TTC à la charge du locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.

* TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.

*** Lors d'une délégation de mandat le bareme applicable sera le barème du délégataire

KL IMMO SAS, capital social 3 000€, 30, rue de la 1ère Armée Française 68000 COLMAR. 485 304 802 RCS COLMAR. Carte professionnelle n° CPI 68012015000000734 délivrée par la CCI de Colmar. Caisse de garantie pour 110 000€ à QBE Insurance limited agence de Paris Cœur Défense TOUR A 110, Esplanade du Gal de Gaulle La Défense Cedex 92931 . Ne doit recevoir aucun fonds, effet ou valeur autre que sa rémunération.

Honoraires au 05/12/2024